

De par le Roy

346

Vos amez et Seaux, D. ym la Conclusion d'un
 Traitez que nos Ambassadeurs sign. ont l'année dernière à Virehy,
 Vous avons donné tous nos soins à consommé l'ouvrage de la Paix
 générale, et Vous n'avez rien oublié pour engager l'Empereur à suivre
 l'Exemple que nos allies ont donné de luy tracer. Dieu a bny la sincérité
 de nos intentions, et les confiances tant à Rastat int. le. maréchal
 Duc de Villars et le Prince Eug. de Savoie après la dernière
 Campagne, ont infy produit la Paix que Vous désirez pour
 le bonheur de nos Rois et pour le bny général de toute l'Europe.
 La Tranquillité dont elles jouira dorénavant, étant un don de la
 Misericorde Divine, nôtre intention est que dans tout l'Estendu
 de nôtre Royaume, il y soit rendu à Dieu les graces les plus
 solennelles; C'est pourquoy Nous venons aux Archev. et
 Ev. de France à faire par tout le Te. Dieu dans toutes les Eglises de
 tous Dioc. et vous faisons cette lettre pour vous mander et
 ordonner d'assister y Corp. et y robb. rang. et ceux qui s'ava
 et libre dans la principale Eglise de nôtre ville de Montauban
 et tenir la main y ce qui devra de vous pour que cette action
 soit rendue la plus solennelle qu'il se pourra, et y ny fuyt faite;
 CACHÉ en nôtre plaisir; Donné à Marly le xxij.
 jour de Avril 1714.

LSMS

Philippeaux

En 1714, un an avant son décès, Louis XIV annonce à ses sujets le règlement final de la guerre de succession d'Espagne. Son petit-fils, Philippe V, est confirmé roi d'Espagne suite au traité d'Utrecht en 1713 par l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Savoie et la Prusse. Louis XIV l'évoque dès le début de son texte, considérant ce traité comme une des étapes vers la « Paix générale ». Cependant l'Empereur du Saint-Empire Charles VI a refusé de signer le traité d'Utrecht. Une campagne militaire dirigée par le maréchal de Villars est organisée par Louis XIV pour « inciter » l'empereur à signer la paix. Alors que la ville de Fribourg assiégée par Villars se rend en novembre 1713, les négociations aboutissent en mars 1714. Les conférences de Rastatt fixent définitivement la paix et les accords sont entérinés par le traité de Bade.

Ce texte (conservé aux Archives de Tarn-et-Garonne sous la cote 1B189) qui n'annonce finalement que le résultat des accords entre dirigeants est l'occasion pour Louis XIV de se présenter comme un roi de paix obéissant à la volonté divine et aux besoins de ses sujets.

La lettre, adressée à la Cour des aides de Montauban, est une lettre de cachet, c'est-à-dire une lettre close (par opposition aux lettres patentes) signée du roi (ou plutôt par le secrétaire de la main) et contre-signée par un secrétaire d'Etat, ici le secrétaire de la maison du roi Phelypeaux, dont la famille possède la charge depuis longtemps), et contenant un ordre du roi concernant un individu ou des circonstances particulières. La formule « Sy n'y faites faute car tel est notre plaisir » conclue en effet traditionnellement ce type de lettres. Ces lettres de cachet ne servaient pas seulement à emprisonner sans jugement, mais étaient aussi très souvent le support pour convoquer un corps judiciaire ou ordonner une cérémonie. C'est le cas ici puisque Louis XIV demande aux conseillers de la cour des aides d'assister au Te Deum qui sera célébré dans l'église principale de Montauban (probablement pas la cathédrale qui n'est pas encore officiellement consacrée et dont la construction a souffert de malheurs).

Le texte est donc très codifié et ne laisse que peu d'espace à la mise en valeur des réflexions royales. Des guerres qu'il mène à l'extérieur doit découler la paix à l'intérieur du royaume, une paix civile bienvenue et inconnue au XVI^{ème} et au début du XVII^{ème} siècle. De même, il se présente comme un roi dont les campagnes militaires et les négociations parviennent à imposer la paix en Europe. Louis XIV peut ainsi affirmer qu'il a réalisé « la paix que nous désirions pour le bonheur de nos peuples et pour le bien général de l'Europe ».

Par ailleurs, Louis XIV, roi absolu et de droit divin se montre aussi obéissant envers le dieu qu'il sert, la paix (et la tranquillité) étant un don de Dieu dont il faut le remercier par un Te Deum. Cette pratique ancienne perdurera jusqu'au XIX^{ème} siècle.

Ce texte est donc un outil intéressant pour présenter la complexité du roi Louis XIV, roi guerrier avouant qu'il a « trop aimé la guerre » et construisant à la fin de son règne l'équilibre européen du XVIII^{ème} siècle. Il est aussi l'occasion de comprendre

comment les différentes situations de paix ont été établies par les puissants, suite à des guerres ou des menaces de guerres et que, au XVIII^{ème} siècle, la paix est encore, pour ces puissants, placée sous la protection de Dieu. Le document est aussi en soit un exemple du fonctionnement et de l'organisation de la monarchie absolue et de l'administration royale.